

1/ Présentation de la démarche d'un SAGE  
2/ Le SAGE du Bassin Houiller

Emilie LEBOEUF, animatrice du SAGE Bassin Houiller, CG57



1/ LES SAGE

- Contexte réglementaire :
  - La Loi sur l'eau de 1992
  - La DCE\* de 2000 fixe l'objectif de bon état des masses d'eau à l'horizon 2015
  - La LEMA\*\* de 2006

\* Directive Cadre sur l'Eau

\*\* Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques



## 1/ Qu'est ce qu'un SAGE ?

C'est un outil de planification permettant de définir une politique **locale** de l'eau → organiser et planifier l'avenir du bassin versant.



Le SAGE fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection qualitative et quantitative de la ressource en eau superficielle et souterraine.



## 1/ Les étapes d'élaboration d'un SAGE



\* PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable



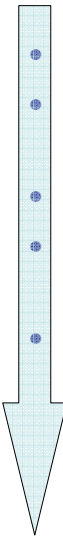
## 1/ Contenu d'un SAGE

### Contenu :

- Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD)  
→ définit les objectifs prioritaires du SAGE
- Règlement → définit des règles directement opposables aux tiers

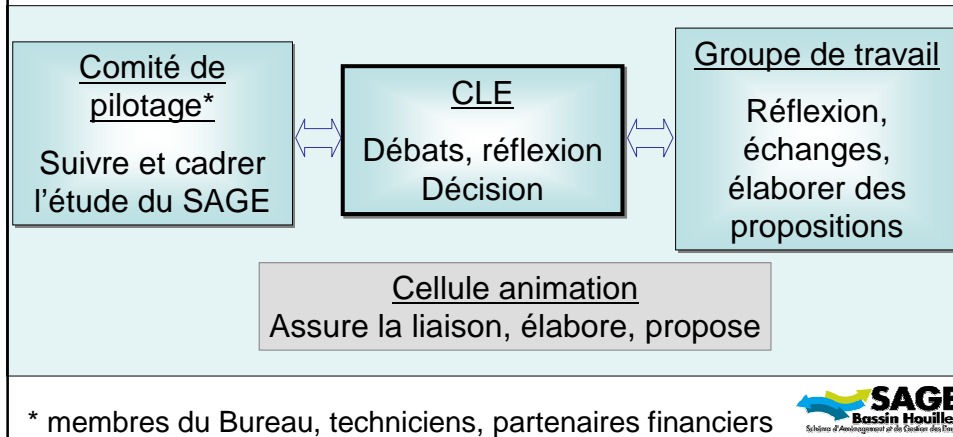
*Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, Cartes communales...) doivent être compatibles avec le SAGE*

## 2/ Le SAGE du Bassin Houiller

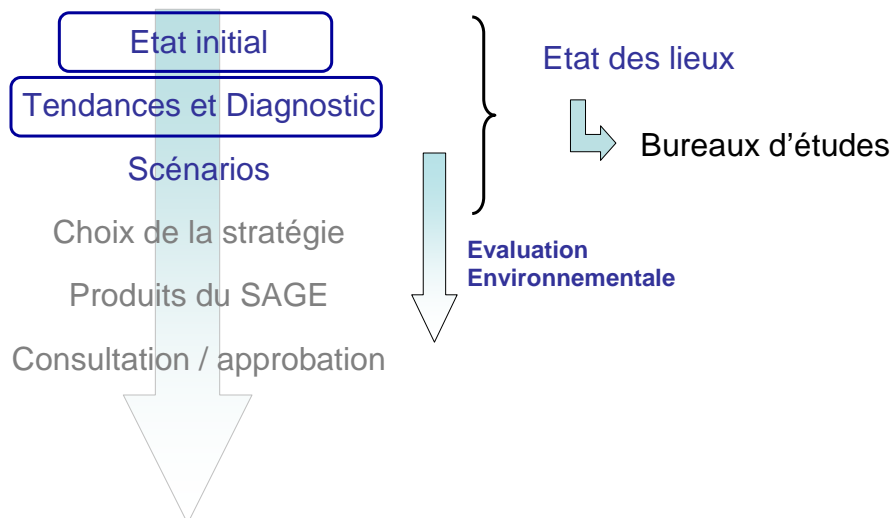
- 
- Avril 2008 : Arrêté fixant le périmètre
  - Août 2008 : Arrêté déterminant les membres de la CLE
  - Octobre 2008 : Installation de la CLE
  - Janvier à octobre 2009 : élaboration et validation de l'état initial du SAGE
  - En cours : définition du scénario tendanciel et hiérarchisation des enjeux

## 2/ Les acteurs du SAGE

- La CLE élabore le SAGE
- La CLE n'a pas de personnalité juridique
- Elle s'appuie sur une structure porteuse : le CG57



## 2/ Etat d'avancement du SAGE Bassin Houiller



## **Actualité du SAGE**

---

Les informations (rapports validés, compte-rendus) du  
SAGE Bassin Houiller sont sur le site :

[www.sage-bassinhouiller.fr](http://www.sage-bassinhouiller.fr)

Courriel : [emilie.leboeuf@cg57.fr](mailto:emilie.leboeuf@cg57.fr)

Tel : 03 87 78 06 05

Fax : 03 87 78 05 99